



**Prise de parole SNES-FSU**  
**Rassemblement du 1<sup>er</sup> décembre 2020**  
**« Vies scolaires »**

Aux côtés des AED depuis de nombreuses années, le SNES-FSU se félicite de leur mobilisation, partage et soutient leurs revendications.

Depuis septembre, les AED, très proches des élèves de par leurs missions, sont **mis à rude épreuve** : très exposés au virus, en contact direct avec les élèves dans les lieux où le respect des gestes barrières n'est pas toujours possible, comme à la cantine. Nos collègues payent le prix fort avec parfois des vies scolaires entièrement fermées suite à plusieurs cas positifs.

La forte **dégradation des conditions d'exercice** liée en partie à la gestion de la pandémie de Covid 19 impacte fortement la **charge de travail** des personnels de vie scolaire, les CPE et particulièrement les AED qui se retrouvent **en première ligne sans aucune valorisation de la part de notre institution**.

Grands oubliés des politiques gouvernementales, **nos collègues AED sont pourtant indispensables au bon fonctionnement des établissements**. Situation sanitaire pesante, vies scolaires sous-dotées, conditions de travail dégradées, salaires honteusement faibles : Stop à la précarité et au manque de moyens !

Autres grands oubliés les CPE, qui sont injustement écartés pour le moment du versement d'une **prime d'équipement** promise aux enseignants ainsi que d'une **revalorisation de l'indemnité forfaitaire** alignée sur l'ISOE dont le SNES-FSU demande le doublement ! **Ces mesures doivent s'inscrire dans une loi de programmation permettant une réelle revalorisation des salaires pour tous les personnels !**

Aujourd'hui, avec l'intersyndicale, et dans le cadre de la mobilisation des AED, le SNES-FSU exige notamment :

- la création d'un vrai statut et des recrutements massifs d'AED, par le Rectorat et non plus par le chef d'établissement, afin de pallier le manque de personnels en vie scolaire et la précarité permanente des contrats courts ;
- une augmentation significative des traitements et le versement de primes REP, REP+ et Covid ;
- une formation de qualité et une reconnaissance des qualifications acquises dans le cadre de la VAE ;
- pour l'internat, le paiement et la comptabilisation de la totalité des heures de nuit et la compensation financière des heures fractionnées.

Salaires, conditions de travail, budget 2021, conditions sanitaires, la politique ministérielle forme un ensemble cohérent qu'il faut combattre. **Le SNES-FSU appelle tous les personnels d'éducation à se faire entendre, à se mobiliser et à prendre toute leur part dans les journées d'action à venir.**